

## Réalisations à Versailles

Au Sommet économique de Versailles, les chefs d'État des sept pays participants — et dont notre premier ministre qui a joué à cet égard un rôle important — ont clairement reconnu l'ampleur des difficultés auxquelles nos pays se heurtent tous. Ils ont ratifié une déclaration insistant sur la nécessité de diminuer davantage l'inflation et de restaurer les taux de croissance et l'emploi à des niveaux plus élevés. Ils ont précisé que ces objectifs ne seront réalisables que si, outre les efforts individuels de chacun, les Sept s'unissent et tiennent compte des répercussions de leurs politiques sur les autres.

Les signataires de la déclaration de Versailles ont également réitéré leur détermination de renforcer le système d'échanges ouvert, et de résister aux pressions protectionnistes. Évidemment, ces engagements seuls ne sont pas suffisants ; ils doivent se traduire par des actions concrètes. Toutefois, cette déclaration souligne, à un moment critique, la détermination commune des gouvernements des principaux pays industrialisés de travailler de concert, et représente une forme d'appui valable à d'autres organismes, plus particulièrement le GATT dont les membres doivent se rencontrer à l'échelon ministériel en novembre.

D'autres réalisations ont marqué le Sommet de Versailles, notamment, sur le plan financier, une série d'engagements qui devraient permettre de concorder davantage les objectifs de politique économique des Sept. Mais je profiterai d'une autre occasion pour entrer dans les détails de cet aspect.

## Subventions dans le secteur des crédits à l'exportation

Je tiens cependant à m'arrêter brièvement sur certaines autres questions qui sont actuellement source de préoccupation pour nous. D'abord, il y a la concurrence en ce qui a trait aux subventions dans le secteur des crédits à l'exportation. Je n'ai pas besoin de vous faire valoir l'importance de l'appui que le gouvernement accorde aux entreprises canadiennes qui exportent sur des marchés internationaux extrêmement compétitifs. Le coût de cet appui est cependant devenu très lourd. Depuis deux ou trois ans, l'arrangement entre les pays de l'O.C.D.E. en vue de régler et de limiter les aspects de la course aux crédits à l'exportation, qui introduisent des distorsions dans le commerce international, est soumis à des tensions croissantes. Par ailleurs, les augmentations des taux d'intérêt du marché ont distancé de loin les augmentations négociées. On estime que jusqu'en 1981, les parties à cet arrangement ont dépensé entre 5 et 6 milliards de dollars par année pour subventionner leurs exportations par le biais de crédits et de valeurs à un taux inférieur à celui du marché. Ce n'est certes pas là une situation très saine.

Certains progrès ont été accomplis récemment en vue de resserrer la discipline en matière de crédits à l'exportation. On a adopté un train de mesures qui reclassifient les emprunteurs selon des critères objectifs et qui relèvent le niveau général des taux d'intérêt.

Le Canada milite en faveur d'un plus grand alignement sur les taux du marché, de